



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_21-DE



5 Place du marché
71 250 CLUNY
0385592482
epagegrosne@gmail.com

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Comité Syndical du 17 décembre 2025

Rappel réglementaire

Conformément à l'article L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, les dispositions applicables en matière de Débat d'Orientation Budgétaire s'appliquent aux établissements publics qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Par sa composition, l'EPAGE du Bassin versant de la Grosne est tenu aux obligations prévues en la matière, à savoir l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

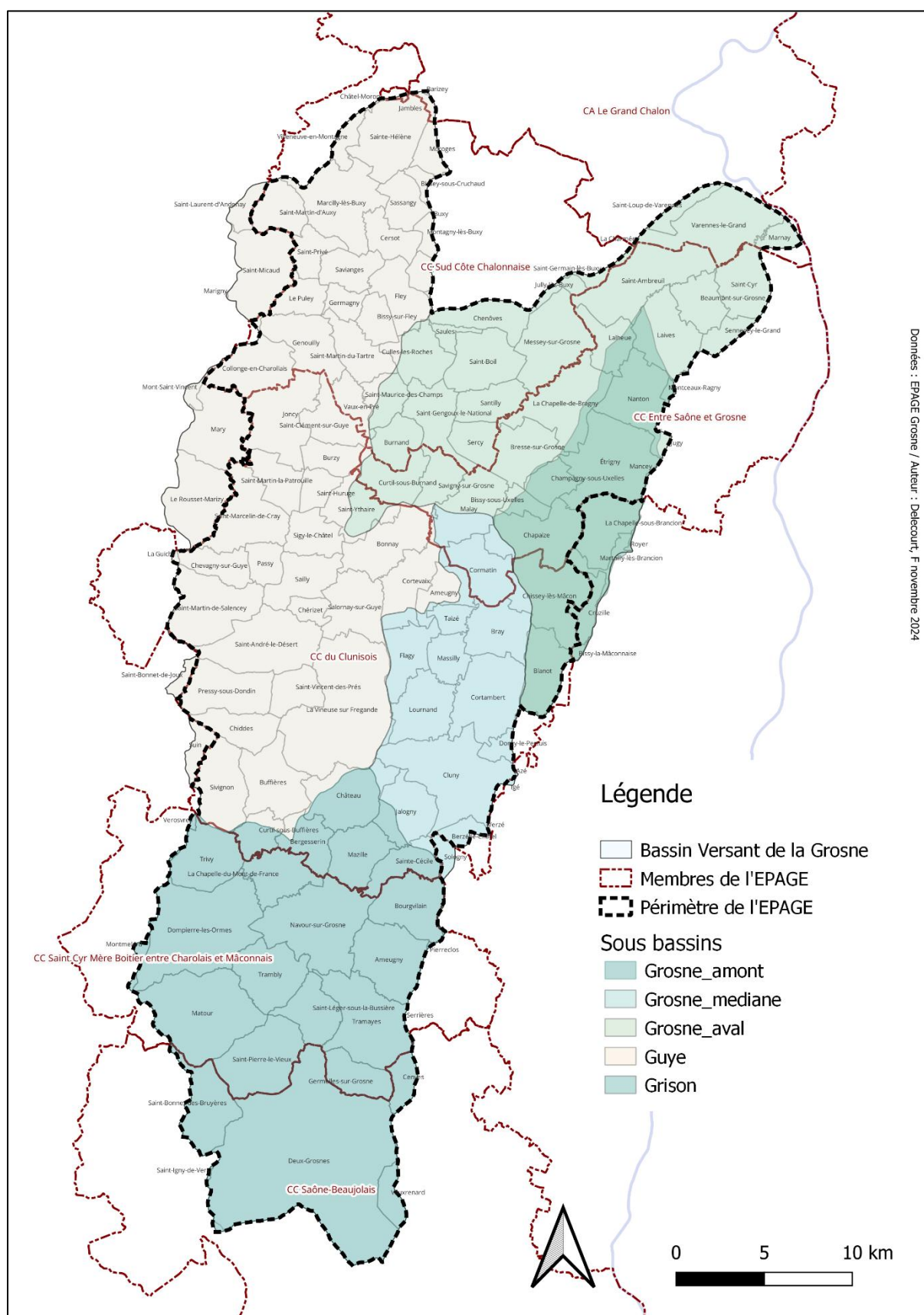
« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur (...) ».

Ce débat d'orientation budgétaire doit être organisé dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

L'EPAGE du bassin versant de la Grosne est constitué de 6 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP) :

- ✓ La communauté d'agglomération Le Grand Chalon ;
- ✓ La communauté de communes Sud Côte Chalonnaise ;
- ✓ La communauté de communes Entre Saône et Grosne ;
- ✓ La communauté de communes du Clunisois ;
- ✓ La communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais ;
- ✓ La communauté de communes Saône Beaujolais.

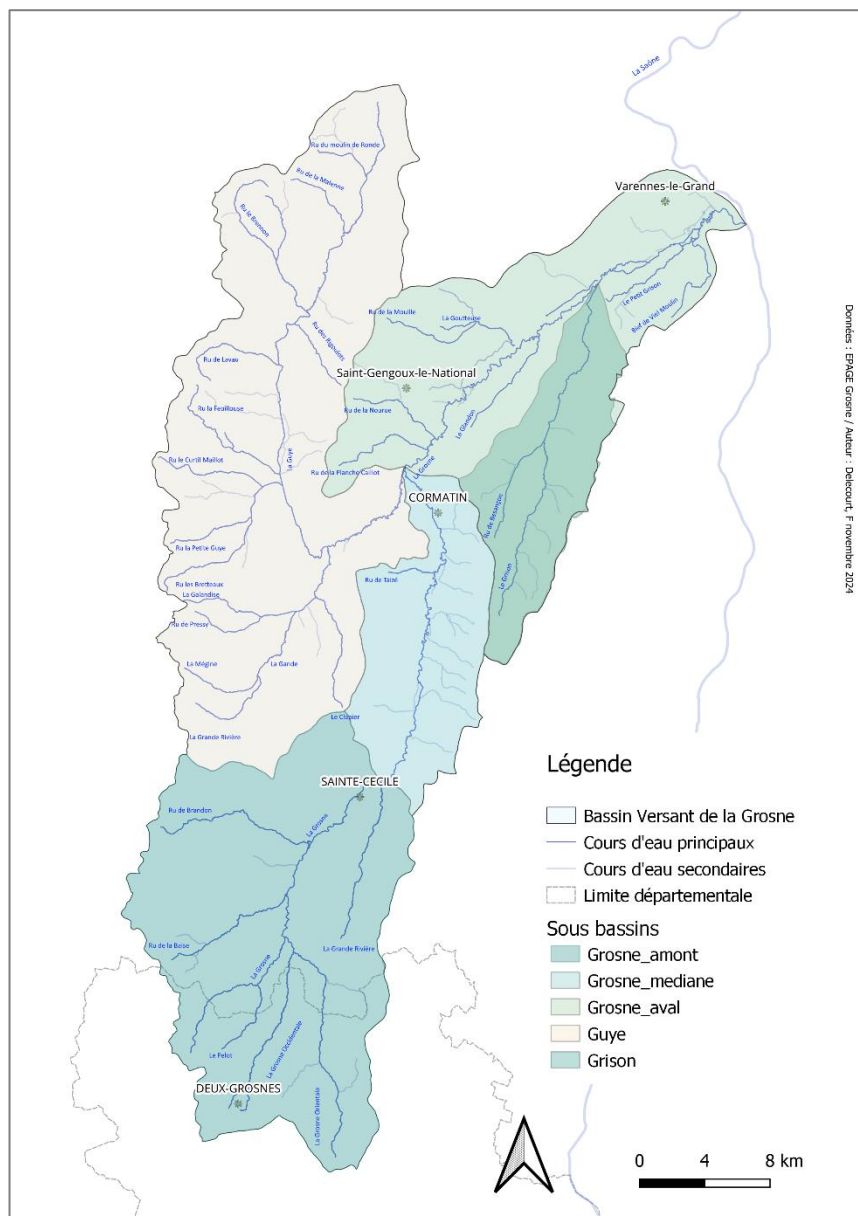
LE TERRITOIRE DE L'EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA GROSNE



Au total, le bassin versant a un linéaire de 885 kms de cours d'eau et est divisé en 5 sous-bassins :

- La Grosne amont
- La Grosne moyenne
- La Grosne aval
- La Guye
- Le Grison

Les sous bassins versants du territoire



SYNTHESE DE L'EXERCICE 2025

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du contrat de bassin Grosne 2023-2024 et marque une phase charnière où plusieurs études stratégiques lancées en 2024 ont avancé significativement, tandis que de nouveaux projets structurants ont été engagés.

Parmi les éléments marquants de l'année, on peut citer :

- La poursuite de l'étude du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH), dont les premiers résultats ont permis d'identifier des secteurs prioritaires et d'orienter les futures actions à déployer dès 2026.
- L'avancement notable de l'étude de diagnostic de la qualité physique des cours d'eau, incluant les premières propositions de programmes de restauration sur les tronçons prioritaires.

- Le lancement ou la finalisation de plusieurs études complémentaires en régie, permettant d'affiner la connaissance des enjeux locaux et d'accompagner les communes dans leurs projets liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

En parallèle, l'année 2025 a été marquée par une montée en puissance des actions de terrain : animation auprès des acteurs locaux, sensibilisation en différentes instances, interventions opérationnelles, ainsi que la poursuite de travaux engagés pour la restauration et la préservation des milieux aquatiques.

Ce dynamisme témoigne de l'engagement de l'EPAGE Grosne dans la gestion de son bassin versant et dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, de la résilience du territoire et de la qualité des milieux.

Enfin, 2025 a également été une année de stabilisation organisationnelle, permettant un meilleur déploiement des missions grâce à une structuration renforcée des équipes et à un suivi technique plus régulier.

1 - Retour sur les actions menées en régie :

- Suivi des actions lancées dans le cadre du contrat de bassin Grosne 2023-2024 en partenariat avec les signataires et l'AERMC ;
- Présentation et sensibilisation en instances auprès d'élus, partenaires techniques, partenaires financiers et grand public ;
- Gestion et réponses aux sollicitations des acteurs locaux et des habitants du territoire ;
- Suivi des études menées en régie comme l'observatoire des assecs ;
- Rédactions et constructions de dossiers et de rapports techniques, réglementaires et financiers (DIG, DLE, conventions avec les propriétaires, Dossier Consultation des Entreprises, analyses d'offres etc ..) ;
- Elaboration des dossiers de demandes de subventions (AERMC ; RBFC ; FEADER ; CD 71) ;
- Lancement de marchés d'études et de travaux ;
- Suivi de chantiers de travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau ;
- Suivi photographiques des travaux ;
- Suivi d'études de restauration de milieux aquatiques ;
- Suivi et entretien des clapets automatiques sur la Grosne ;
- Animation auprès du BTS GPN de Mâcon DAVAYE ;
- Animation du territoire pour l'émergence de nouveaux projets ;
- Animation de la concertation locale et de la gouvernance de l'EPAGE ;
- Alimentation des outils de communication (site internet « epagegrosne.fr », Newsletters, LinkedIn).

2 - Retour sur les études :

Les études sont financées dans le cadre du contrat de bassin Grosne 2023-2024 signé avec l'AERMC.

⇒ **Etude stratégique pour la restauration morphologique des milieux aquatiques du bassin versant de la Grosne – Phase 2 – Avant-projet sommaire**

Objectifs de l'étude : Réalisation d'une étude plus précise et quantitative de la qualité physique de 120 km de cours d'eau prioritaires. Réalisation d'avant-projets sommaires de restauration morphologique sur ces tronçons prioritaires.

Montant du marché : 96 948€ TTC - Bureau d'étude TELEOS SUISSE

Montant payé sur l'exercice 2025 : 58 168,8 €

Financement : AERMC à 70% et EPAGE Grosne à 30%

Statut : En cours

⇒ **Etude Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle du bassin versant de la Grosne**

Objectifs de l'étude : Obtenir une vision globale des milieux humides sur le territoire et d'obtenir un plan opérationnel pour mieux gérer, préserver et/ou restaurer les milieux humides.

Montant du marché : 80 430€ TTC – Bureau d'étude BRL Ingénierie

Montant payé sur l'exercice 2024 : 7 269€ - Phase 1 & 2 réalisées

Montant payé sur l'exercice 2025 : 50 812,44€

Financement : AERMC à 70% et EPAGE Grosne à 30%

Statut : En cours

⇒ **Etude pour la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du lavoir à Saint-Pierre-le-Vieux**

Objectifs de l'étude : Obtenir une vision globale de l'impact de l'ouvrage sur différentes thématiques (la répartition des débits, continuité écologique, morphologie de la rivière ...) et proposer des solutions opérationnelles pour rétablir la continuité écologique tout en valorisant le patrimoine.

Montant du marché : 38 004€ TTC – Bureau d'étude Eau & Territoires

Montant payé sur l'exercice 2024 : 17 304€ TTC – Phases 1 et 2 réalisées

Montant payé sur l'exercice 2025 : 10 260€ TTC – Réunion publique

Financement : AERMC à 70% et EPAGE Grosne à 30%

Statut : En cours

3 - Retour sur les opérations de travaux réalisées :

⇒ **Mise en défens de la Grosne Orientale au Razay – commune de Deux-Grosnes**

Objectifs des travaux : Ce projet consiste à installer plusieurs aménagements agricoles (abreuvoirs et clôtures) sur les parcelles concernées qui ont pour objectif de :

- Faciliter l'abreuvement du bétail ;
- Protéger les bovins d'agents pathogènes ;
- Lutter contre la dégradation et le piétinement des berges ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau.



Montant du marché : 17 017€ TTC – Entreprise AR TERRASSE

Montant payé sur l'exercice 2025 : 17 017€ TTC

Financement : AERMC 50% et EPAGE Grosne 50%

Statut : Travaux finalisés

⇒ **Travaux de restauration morphologique et mise en défens de la Grosne Orientale au Razay**

Objectifs des travaux : Restaurer la morphologie de la Grosne Orientale et aménager des points d'abreuvement pour le bétail.

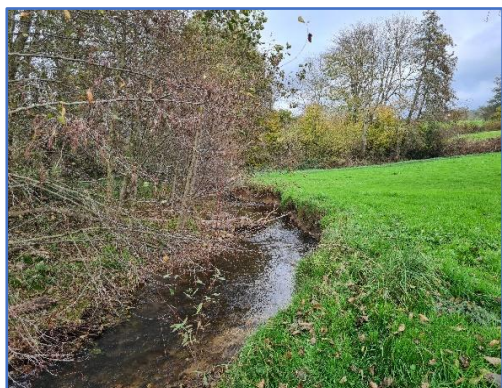
- Talutage des berges en pente douce ;
- Resserrement du lit d'étiage en déblai/remblai ;
- Diversification des habitats aquatiques (blocs abris, souches, bois mort) ;
- Aménagements agricoles (clôtures et passage à gué) ;

Montant du marché : 21 810€ TTC – Entreprise EURL CHENOT

Montant payé sur l'exercice 2025 : 21 810€ TTC

Financement : AERMC 50% et EPAGE Grosne 50%

Statut : Travaux finalisés



Avant travaux



Après travaux

⇒ **Travaux de consolidation d'une berge de la Grosne à Beaumont-sur-Grosne**

Objectifs des travaux : Consolider rapidement la berge pour éviter l'assèchement d'un bras secondaire

Montant du marché : 6 684€ TTC – Entreprise TP Joly
Montant payé sur l'exercice 2025 : 6 684€ TTC
Financement : EPAGE Grosne 100%

Statut : Travaux finalisés



Avant travaux



Après travaux

⇒ **Travaux d'entretien et d'arrachage de la Jussie (Grosne aval)**

Objectifs des travaux : Limiter sa propagation dans la Grosne et autres milieux.

Montant du marché à bons de commande 2022-2026 : 108 000€ TTC –
Entreprise FOUGERE
Montant payé sur l'exercice 2025 : 10 260 € TTC
Financement : RBFC 90% et EPAGE Grosne 10%

Statut : Travaux finalisés



⇒ **Travaux d'entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles sur le Ru d'Aroy – commune de Deux-Grosnes**

Objectifs des travaux : Débroussailler le lit mineur du Ru d'Aroy et sa station de suivi piscicole de reproduction de la truite fario.

Montant payé sur l'exercice 2025 : 994€ TTC –
 Entreprise AR TERRASSE
 Financement : EPAGE Grosne 100%

Statut : Travaux finalisés



⇒ **Travaux de gestion sédimentaire sur les communes de Salornay-sur-Guye et Cersot**

Objectifs des travaux : Scarification des atterrissements au droit des ponts.

Montant payé sur l'exercice 2025 : 994€ TTC – Entreprise AR TERRASSE
 Financement : EPAGE Grosne 100%

Statut : Travaux finalisés

Commune de Cersot :



Avant travaux



Après travaux

Commune de Salornay-sur-Guye :



Avant entretien



Après entretien

Situation Comptable par chapitre

Dépenses / Recettes

Epage du Bassin versant de la Grosne - 2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_21-DE



Investissement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
1	solde d'exécution de	118 722.10	118 722.10	0.00
20	Frais d'études	75 000.00	0	75 000.00
21	Autres réseaux	237 500.00	162 096.74	75 403.26
21	Autres matériels	2 000.00	1 260.05	739.95
	Total :	433222.1	282078.89	151 143.21

Fonctionnement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	134 357.01	70894.34	63 462.67
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 046.00	94 918.78	7 127.22
023	Virement à la section d'investissement	162 924.10	0.00	162 924.10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectionsau 6811	4 366.00	4366	0.00
65	Autres charges de gestion courante	29 600.00	25 453.82	4 146.18
66	Charges financières6615+627 (582,75)	1200	912.16	287.84
	Total :	434 493.11	196 545.10	237 948.01

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Excédent d'investissement reporté	0	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonct	162 924.10	0.00	-162 924.10
040	2804182 batiments et install	4 366.00	4366	0.00
10	10222 FCTVA	24 358.00	0	-24 358.00
13	1321 Subv d'invest AERMC	241 574.00	95 074.00	-146 500.00
	Total :	433222.1	99440	-333 782.10

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	151 748.11	151 748.11	0
13	rembours cpt6419	0,00	2904.15	2904.15
74	Dotations et participations fctva	282 740.00	262 299.63	-20440.37
75	Autres produits de gestion courante	5	1.45	-3.55
77	Produits spécifiques	0,00	0	0
	Total :	434 493.11	416 953.34	-17 539.77

Epave du Bassin versant de la Grosne - Exercice 2025

Balance générale

Montants réels et d'ordre (avec les articles 001 et 002)

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_21-DE



Investissement

	Primitif	Supplémentaire	R.A.R 2024	DM / VC	Total Budget	Réalisation	Solde Hors engagements	Engag. + en cours	Solde
Dépense	433 222,10	0,00	0,00	0,00	433 222,10	282 078,89	151 143,21	0,00	151 143,21
Recette	299 370,10	0,00	133 852,00	0,00	433 222,10	99 440,00	- 333 782,10	0,00	- 333 782,10
Excédent		0,00	133 852,00	0,00	0,00			0,00	
Déficit	133 852,00					182 638,89			

Fonctionnement

	Primitif	Supplémentaire	R.A.R 2024	DM / VC	Total Budget	Réalisation	Solde Hors engagements	Engag. + en cours	Solde
Dépense	434 493,11	0,00	0,00	0,00	434 493,11	186 545,10	247 948,01	- 703,58	248 651,59
Recette	434 493,11	0,00	0,00	0,00	434 493,11	416 953,53	-17 539,58	0,00	-17 539,58
Excédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 408,43		703,58	
Déficit									

Résultat

	Primitif	Supplémentaire	R.A.R 2024	DM / VC	Total Budget	Réalisation	Solde Hors engagements	Engag. + en cours	Solde
Excédent		0,00	133 852,00	0,00	0,00	47 769,54		703,58	
Déficit	133 852,00								

Explicatif :

Dépenses fonctionnement = 196 545.10 € dont 10 000€ supplémentaire au compte 011 (versement ONF régularisé avant le 31/12/2025), non pris en compte dans la balance (186 545.10 €)

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Les orientations budgétaires 2026 s'appuient sur les informations disponibles au 10 décembre 2025.

La plupart des études engagées en 2025 s'achèveront au cours de l'année 2026. D'autres verront également le jour, notamment en vue de préparer de futurs projets de restauration des milieux aquatiques.

Également, plusieurs projets de travaux sont envisagés : la restauration de la continuité écologique à Saint-Pierre-le-Vieux et à Cersot, la restauration morphologique de deux ruisseaux abritant des écrevisses à pattes blanches, le confortement de berges le long d'un chemin communal à Salornay-sur-Guye, ainsi que des opérations d'entretien de la jussie sur l'aval du territoire dans le prolongement du budget 2025.

L'EPAGE poursuivra son action d'animation territoriale en renforçant ses outils de communication et sa présence lors d'événements locaux. Le site internet sera régulièrement mis à jour afin d'offrir aux élus et aux riverains un suivi clair et accessible des actions menées par le syndicat.

- **Fonctionnement**

Le budget primitif 2026 sera construit au regard des consommations prévisionnelles.

Le chapitre 011 (charges à caractère générale) intégrera les dépenses courantes de fonctionnement qui ont été réévaluées par rapport au réalisé 2025, en qui concerne entre autres les frais de carburant...

L'EPAGE interviendra pour des travaux d'arrachage de la jussie dans le cadre de son marché à bons de commande 2022-2026. Le marché à bon de commandes se finalisant en 2026, les jours non consommés les années antérieures seront rattrapés.

Des travaux de confortement des berges de la Guye à Salornay-sur-Guye seront également réalisés afin de protéger un chemin communal de l'érosion. Par ailleurs, l'EPAGE assurera l'entretien de certaines armoires électriques des clapets automatiques dont il a la propriété.

Nous prévoyons également d'inscrire un montant de 8 000 € dédié au projet « La Rivière qui coule à l'Envers », ainsi que des dépenses de communication et d'animation qui permettront de renforcer la visibilité et la sensibilisation autour des actions menées.

Le chapitre 012 (charges de personnel) est ajusté pour prendre en compte l'arrivée d'un nouveau technicien début 2026. Ce chapitre sera de ce fait différent du réalisé 2025.

L'effectif du Syndicat est composé d'un ingénieur de rivière (Florian DELECOURT) et d'une technicienne (Aurélié BARBOTTE) à temps plein ainsi que d'une secrétaire (Corinne PRAS) à temps partiel (15h00 hebdomadaire).

Un nouveau salarié sera présent début 2026.

Tableau des effectifs des emplois permanents :

	2025	2026
Catégorie A	1	1
Catégorie B	2	3

- **Fonctionnement – recettes réelles**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: PARTICIPATION 2025 AVEC CLE DE REPARTITION			
EPCI	TAUX DE PARTICIPATION en %	Recette Attendue	Montant de la participation EPCI
CC Saône Beaujolais	5.7	200000	11400
CA Le Grand Chalon	8.5	200000	17000
CC du Clunisois	35.2	200000	70400
CC du Sud Côte Chalonnaise	18.3	200000	36600
CC Entre Saone et Grosne	16.7	200000	33400
CC Saint Cyr Mère Boitier	15.6	200000	31200
	100		200000

Ce DOB a été élaboré sans augmentation des participations des EPCI membres.

Par ailleurs, des subventions pour l'animation des postes est à prévoir par l'AERMC ainsi que la Région BFC.

• **Investissement : Etudes et travaux en cours**

ETUDES	Montant total de l'étude (TTC)	Montant déjà payé (TTC)	Montant à prévoir au budget 2026 (TTC)	Taux d'aide attendu	Autofinancement EPAGE Grosne
Etude plan de gestion stratégique zones humides à l'échelle du bassin versant de la Grosne	84 565,44 €	58 081,44 €	26 484 €	70 %	30 %
Etude pour la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du lavoir à Saint-Pierre-le-Vieux sur la Grosne + avenant 3	38 004 €	27 564 €	10 440 €	70 %	30 %
Etude stratégique pour la restauration morphologique des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Grosne	96 948 €	58 168,8 €	38 779,2 €	70 %	30 %
Etude maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du seuil de Saint-Pierre-le-Vieux (ACT ; VISA ; DET ; AOR)	20 160€		20 160€	80 % - 100%	20 % - 0%
Etude AVP/PRO pour la restauration morphologique du ruisseau de Besançon sur la commune de Chissey-lès-Mâcon	85 000€		50 000€	80 %	30 %
Etude AVP pour la restauration des annexes hydrauliques de la basse vallée de la Grosne entre Messey-sur-Grosne et Santilly	60 000€		25 000€	50% - 80%	50% - 20%
Etude pour la restauration de la continuité écologique du seuil de Clermain	45 000€		15 000€	50 - 100%	50% - 0%
TOTAL			185 863,2 €	129 120,24€ à minima	56 742,96€ de reste à charge à minima

TRAVAUX	Montant à prévoir au budget 2026 (TTC)	Taux d'aide	Autofinancement EPAGE Grosne
Travaux de restauration de la continuité écologique du seuil de Saint-Pierre-le-Vieux	120 000 €	80% - 100%	20% - 0%
Travaux de restauration de la continuité écologique de la Guye à Cersot	25 000 €	80%	20%
Travaux de restauration de la continuité écologique et mise en défens du Ru de Dardy à Saint-Pierre-le-Vieux	65 000€	80%	20%
Travaux de mise en défens du Ru de Gessy à Cortambert	25 000€	80%	20%
TOTAL	245 000 €	196 000 € A minima	49 000€ de reste à charge à minima

Des dépenses liées à l'acquisition de matériels nécessaires à l'arrivée du deuxième technicien de rivière sont également à prévoir. Une enveloppe de 14 500 € est programmée pour l'achat d'un nouveau véhicule et d'un ordinateur.

Peut varier en fonction du résultat du compte administratif.

- **Investissement – recettes**

Sur 2026, l'EPAGE sollicitera des subventions de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté.

Enfin, si le budget 2026 permet de faire des actions supplémentaires, l'EPAGE mènera des actions en ce sens.

Conformément à la loi, il vous est demandé de bien vouloir débattre des orientations budgétaires pour l'année 2026

Situation Comptable par chapitre

Dépenses / Recettes

Epage du Bassin versant de la Grosne - 2026

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_21-DE



Investissement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget
1	solde d'exécution de... 2025=118722,10	182 638.89
20	Frais d'études	185 863.20
21	Travaux	245 000.00
21	Autres matériels = 3000+10000+1500	14 500.00
	Total :	628002.09

RECETTES

Code	Libellé	Budget
001	Excédent d'investissement reporté	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	71 230.10
040	2804182 batiments et install	4 370.00
10	10222 FCTVA 2024	24 358.00
1068	recette d'ordre mixte	100 138.89
13	1321 subvention AERMC invest à recevoir	318 202.00
13	1321 subv région BFC invest à recevoir	16 000.00
	RAR 2025	82 500.00
	Total :	616798.99
	115822,24+172000	

Fonctionnement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général +5%	118 924.25
012	Charges de personnel et frais assimilés	137 000.00
023	Virement à la section d'investissement	71 230.10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 370.00
65	Autres charges de gestion cour +3%	30 500.00
66	Charges financières 6615+627 (582,75)	1500
	Total :	363 524.35

RECETTES

Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	120 269.35
13	Atténuations de charges	0,00
74	Dotations et participations	200 000.00
74	FCTVA 2024	1 740.00
75	Autres produits de gestion courante	5
77	Produits spécifiques	0,00
7472	Animation 2026 Région BFC, postes x 3	15510
74	Animation 2026 AERMC poste x 3	26000
	Total :	363 524.35